

N° 81
Duret
François
dit Guignier
et
Pérone
Mouthon

An mil huit cent trente cinq et le vingt cinq février, après une seule
publication, ayant obtenu de Monsieur notre Evêque la dispense des
deux autres jours de la date du neuf du courant, sans empêchement ni opposition,
ont reçu la bénédiction nuptiale François fils des vivants Jean Duret dit
Guignier et de Michelle Jacquemoud natif de la paroisse de Montmorin en
Borne habitant à celle d'Evros d'une part. — Et Peronne fille de feu
Eucher Mouthon armurier et de vivante Claudine Jacquet native et
habitante de cette paroisse autre part — en présence de Joseph Lajouvan
méné, de Jacques Riollin paubme et de plusieurs autres témoins de la
paroisse. Ainsi est signé —
Beyon Curé